

Sommaire

- Page 2** — **Inscriptions CPGE** (*Classes Préparatoires aux Grandes Écoles*)
- ↳ *Dates*
 - ↳ *Documents*
 - ↳ *Procédure*
- Page 3** — **Inscriptions CPES** (*Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures*)
- ↳ *Dates*
 - ↳ *Documents*
 - ↳ *Procédure*
- Page 4** — **Informations**
- ↳ *Rentrée scolaire*
 - ↳ *Règlement intérieur (rappel)*
 - ↳ *Convention CPGE – Université*
 - ↳ *Carte jeune Région*
 - ↳ *Caisse de solidarité*
 - ↳ *Restauration*
 - ↳ *1^{ère} année : Demande de regroupement dans une classe ou chambre d'internat*

Inscriptions CPGE

CPGE : Dates des inscriptions

↳ 1^{ÈRE} ANNÉE CPGE :

- ▶ **Vous êtes admis au lycée Joffre et n'avez plus de vœux en attente / êtes sur liste d'attente pour l'internat :**
Inscriptions **du lundi 7 au vendredi 11 juillet**.
Si vous êtes sur liste d'attente pour l'internat, vous pouvez accepter définitivement le vœu sans internat et garder le vœu avec internat en attente jusqu'à la fin des admissions.
- ▶ **Vous avez des vœux en attente en phase principale ou complémentaire :**
L'établissement ferme pour les vacances scolaires le vendredi 11 juillet.
Reprise des inscriptions le **lundi 25 août**.

↳ 2^{ÈME} ANNÉE CPGE :

- ▶ **Vous étiez en 1^{ère} année CPGE au lycée Joffre et vous inscrivez en 2^{ème} année :**
Vous devez envoyer votre dossier à la date indiquée ci-dessous selon votre classe d'origine.
LS1 et LS2 : Lundi 23 juin PCSI2 et PCSI3 : Mardi 24 juin BIO1 et MPSI1 : Jeudi 26 juin
PCSI1 : Lundi 23 juin ECG1 et MP2i : Mercredi 25 juin MPSI2 : Vendredi 27 juin
- ▶ **Vous étiez en 1^{ère} année CPGE dans un autre établissement et êtes admis(e) au lycée Joffre en 2^{ème} année :**
Vous devez envoyer votre dossier **dès la réception du mail de confirmation d'admission**.
- ▶ **Vous étiez en 2^{ème} année CPGE au lycée Joffre ou dans un autre établissement et êtes accepté(e) en 5/2 :**
Inscriptions **lundi 25 et mardi 26 août**.
ATTENTION : Le renouvellement à l'internat n'est pas automatique en 5/2. Vous devez déposer une **lettre de candidature** lors de l'inscription ; nous y répondrons le 27 ou le 28 août.

CPGE : Documents à réunir (Tout dossier incomplet sera rejeté)

♦ À ENVOYER PAR MAIL POUR L'INSCRIPTION EN CPGE :

- Fiche inscription
- CPGE littéraire 1^{ère} et 2^{ème} année : Fiche options CPGE littéraires
- Première inscription : Relevé de notes au baccalauréat
- Boursier(e)s de l'enseignement supérieur : Notification conditionnelle de bourse (les 3 pages)

♦ À ENVOYER PAR MAIL POUR L'INSCRIPTION À L'INTERNAT :

- Fiche internat
- Fiche d'urgence
- Justificatif de domicile du correspondant
- Attestation de responsabilité civile

♦ À IMPRIMER ET DÉPOSER AU LYCÉE À LA RENTRÉE SCOLAIRE :

- Fiche d'urgence (sauf pour les internes, qui doivent envoyer ce document par mail lors de l'inscription)

Procédure d'inscription

Les inscriptions se dérouleront à distance par **envoi de dossier dématérialisé** selon les modalités ci-dessous.

- **Téléchargez et renseignez** les fiches nécessaires pour l'inscription (*logiciel type Adobe Acrobat recommandé*)
- **Réunissez l'ensemble des documents complémentaires** demandés ci-dessus
- **Renommez** les fichiers selon le modèle suivant : **NOM_Prénom_Filière_Nom du document**
- **Compressez** les fichiers au format .zip (*tutoriel [ICI](#)*)
- **Envoyez** votre dossier complet à l'adresse suivante : **inscriptions.cpge@lyceejoffre.net**
en remplissant l'objet du mail selon le modèle suivant : **Filière NOM Prénom**

Inscriptions CPES

CPES : Dates des inscriptions

L'inscription se déroule en deux temps : d'abord l'inscription à l'université selon les démarches communiquées par l'UM, puis l'inscription au lycée Joffre selon les modalités indiquées sur la présente notice.

- ▶ **Inscriptions au lycée Joffre du lundi 25 au jeudi 28 juillet pour les 1^{ère} et 2^{ème} année CPES.**

CPES : Documents pour l'inscription (Tout dossier incomplet sera rejeté)

◆ **À ENVOYER PAR MAIL POUR L'INSCRIPTION EN CPES :**

- Fiche inscription**
- Certificat de scolarité universitaire pour l'année à venir**
- Première inscription : Relevé de notes au baccalauréat**
- Réinscription : Attestation ECTS de l'année précédente**
- Boursier(e)s de l'enseignement supérieur : Notification conditionnelle de bourse (les 3 pages)**

◆ **À IMPRIMER ET DÉPOSER AU LYCÉE À LA RENTRÉE SCOLAIRE :**

- Fiche d'urgence**

Procédure d'inscription

Les inscriptions se dérouleront à distance par **envoi de dossier dématérialisé** selon les modalités ci-dessous.

- **Téléchargez et renseignez** les fiches nécessaires pour l'inscription (*logiciel type Adobe Acrobat recommandé*)
- **Réunissez l'ensemble des documents complémentaires** demandés ci-dessus
- **Renommez** les fichiers selon le modèle suivant : **NOM_Prénom_Filière_Nom du document**
- **Compressez** les fichiers au format .zip (*tutoriel [ICI](#)*)
- **Envoyez** votre dossier complet à l'adresse suivante : inscriptions.cpge@lyceejoffre.net
en remplissant l'objet du mail selon le modèle suivant : **Filière NOM Prénom**

Informations

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire aura lieu **lundi 1^{er} septembre 2025**. Les internes de CPGE emménageront le matin. La rentrée des classes pour tous débutera l'après-midi. Les détails de l'organisation de cette journée seront publiés sur notre site internet : <https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr>

Règlement intérieur (rappel)

Le règlement intérieur de l'établissement, celui de l'internat ainsi que le complément CPGE sont mis en ligne sur notre site internet. **Il est impératif de prendre connaissance de ces documents avant l'inscription.** Le coupon réponse au règlement intérieur doit être signé sur le document *Fiche d'inscription* (en page 2).

Convention CPGE – Université

L'inscription à l'université est obligatoire et n'est qu'administrative ; vous n'aurez pas de cours à suivre à l'université.

→ **1^{ère} année BCPST, MP2i, MPSI et PCSI :**

Une fois leur inscription CPGE finalisée, les étudiants de 1^{ère} année de CPGE scientifique néo-bacheliers ou intégrant pour la première fois une CPGE doivent réaliser leur inscription à la Faculté des Sciences de Montpellier. Pour ce faire, veuillez consulter le [site web de la Faculté des Sciences](#) afin de prendre RDV.

→ **Toutes les autres classes de CPGE (niveau 1^{ère}, 2^{ème} année et 5/2) :**

Les étudiant(e)s s'inscriront à l'université après la rentrée scolaire par l'intermédiaire du lycée. Les modalités seront précisées courant septembre/octobre par la vie scolaire.

Pour s'inscrire à l'université, tous les étudiants doivent s'acquitter des frais d'inscription en licence (exonéré pour les boursiers) et du paiement de la CVEC : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> (remboursé par la suite pour les boursiers).

Carte Jeune Région

Depuis la rentrée 2024, la carte Jeune Région est obligatoire pour entrer dans l'établissement. **Pour une première demande de carte Jeune Région**, les inscriptions débutent le **10 juin** sur le [site web de la Région](#). Vous devrez fournir une photo et une adresse mail. **Si vous possédez déjà une carte Jeune Région**, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Pensez à signaler tout changement d'adresse ou autre information personnelle.

Caisse de solidarité

Le lycée Joffre dispose d'une **caisse de solidarité** pour ses classes préparatoires. Elle permet d'aider les élèves de CPGE qui rencontrent des difficultés financières pour l'hébergement, la restauration ou les frais liés aux concours. Elle finance également les cartes de photocopie fournies aux élèves de CPGE et les accès aux installations sportives du lycée.

Si vous souhaitez contribuer à cette caisse de solidarité, vous pouvez effectuer un règlement de **32€** :

→ par chèque à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Joffre** en mentionnant le nom de l'élève et sa classe au dos.

→ par virement sur le compte bancaire de l'établissement en mentionnant le nom de l'élève dans le libellé.

RIB de l'établissement : **IBAN : FR 76 1007 1340 0000 0010 0394 211 - BIC : TRPUFRP1**

Nous vous remercions par avance pour votre éventuelle participation.

Restauration

L'inscription à la restauration et le paiement s'effectuent en ligne à partir du lundi 25 août 2025. **Toutes les informations et modalités d'inscription sont détaillées dans la rubrique [Restauration scolaire](#) de notre site.**

1^{ère} année : Demande de regroupement dans une classes ou chambre d'internat

La personne que vous désignez doit également suivre ces démarches pour que les demandes soient prises en compte.

→ **LES CLASSES :** Les filières LS, MPSI et PCSI sont scindées en plusieurs classes. Le choix des langues vivantes est un élément déterminant dans la répartition dans ces classes. Si vous souhaitez être affecté(e) dans la même classe qu'un(e) élève en particulier, veuillez en faire la demande par **lettre jointe au dossier d'inscription**.

→ **LES CHAMBRES D'INTERNAT :** En 1^{ère} année, la vie scolaire attribue les chambres et les box. **Il ne sera pas possible de changer de chambre ni de box lors de l'emménagement.** Si vous souhaitez loger dans la même chambre qu'un(e) élève en particulier, veuillez nous faire part de votre vœu par **lettre jointe au dossier d'inscription**.